

Éditorial

LA SOCIOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ : UNE INTRODUCTION

[Ève Chiapello, Carlos Ramirez](#)

Association Francophone de Comptabilité | « [Comptabilité Contrôle Audit](#) »

2004/3 Tome 10 | pages 3 à 5

ISSN 1262-2788

ISBN 2711734234

DOI 10.3917/cca.103.0003

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-comptabilite-contrrole-audit-2004-3-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Francophone de Comptabilité.

© Association Francophone de Comptabilité. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ÉDITORIAL

LA SOCIOLOGIE DE LA COMPTABILITÉ : UNE INTRODUCTION

Enron, Parmalat aujourd'hui, l'empire Maxwell, la BCCI hier : la comptabilité et ses serviteurs, comptables, contrôleurs, auditeurs semblent se retrouver sous les feux de l'actualité chaque fois que la confiance sur laquelle repose le fonctionnement des économies marchandes est remise en question par la défaillance d'un de leurs acteurs de premier plan. On reproche alors à la comptabilité de ne pas jouer son rôle d'information, d'être malléable et de fournir aux dirigeants d'entreprises une casuistique grâce à laquelle ils peuvent donner de leurs affaires une image bien peu fidèle de ce qu'elles sont en réalité.

Paradoxalement, la faculté qu'a la comptabilité de produire une représentation de la « réalité économique » n'intéresse que lorsque cette représentation est entachée de l'enrichissement de dirigeants douteux sur le dos d'actionnaires crédules ou de bailleurs de fonds trompés avec la complicité des auditeurs. On ne s'aperçoit pas que les chiffres des bilans et des comptes de résultat contribuent aussi, en temps normal, à construire cette réalité. Le fait que la construction comptable continue du monde social soit demeurée très discrète est un mystère d'autant plus profond que, si l'on se réfère à la langue courante, la comptabilité est partout. « Tous comptes faits », « faire le bilan », « passer par pertes et profits » ou bien « s'en tirer à bon compte », sans oublier la fameuse « *bottom line* » des anglophones... sont autant d'expressions qui témoignent de la place qu'occupent les pratiques de comptabilisation dans nos sociétés.

Comment expliquer alors que les sociologues s'en soient bien moins préoccupés que d'autres technologies sociales, comme le droit ? Il faut ici revenir sur l'opacité de la comptabilité, pour tenter, dans l'espace limité qui nous est imparti, de

donner un début d'explication à cette ignorance, qui a souvent confiné au mépris. La forte technicité de l'objet constitue indéniablement une barrière à l'entrée. Perçue comme tenant à la fois de la convention juridique et du calcul économique, elle a l'image d'une sous-discipline appliquée du droit et de l'économie. Rebutés par l'investissement nécessaire à sa compréhension, les sociologues s'en sont tenus au simple résultat chiffré, fruit de la mise en œuvre d'une taxonomie d'apparence tatillonne qui descend jusqu'au traitement des frais d'emballage. Ils n'ont ainsi vu pendant longtemps dans la comptabilité qu'une technique, donc quelque chose qui ne relevait pas, jusqu'au développement récent de la sociologie des techniques, des sciences sociales. Lorsque la sociologie s'y intéressait néanmoins, la comptabilité était avant tout considérée comme une pratique « idéologique » et de ce fait dénonçable depuis une position, classique chez les sociologues, de critique du capitalisme et de ses avatars managériaux. Au service des entrepreneurs capitalistes, la comptabilité a donc parfois été prise pour cible de travaux qui visaient à dévoiler les phénomènes de domination. Le faible nombre des recherches sociologiques prenant la comptabilité au sérieux trouve aussi une explication, au-delà de l'objet comptable, dans la faible visibilité sociale des comptables eux-mêmes. Dépassée en prestige par des professions qui ont su mieux se promouvoir, en développant, comme le droit ou la médecine, une tradition savante connectée à la pratique, la profession comptable, même dans les pays qui ont vu se constituer de puissantes organisations de praticiens, a connu une institutionnalisation récente et laborieuse. Aux yeux des sociologues des professions, les comptables sont demeurés les parents pauvres des juristes.

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il n'est pas étonnant que les études sociologiques de et sur la comptabilité aient jusqu'à maintenant été conduites au premier chef par des chercheurs en comptabilité plutôt que par des sociologues. Le numéro spécial que nous présentons aujourd'hui regroupe des contributions en provenance des deux disciplines mais avec une majorité de chercheurs en comptabilité.

On peut distinguer deux postures principales à l'égard de l'objet comptable. Tout d'abord, une sociologie que l'on qualifiera d'« externaliste » qui considère la comptabilité comme un objet, certes technique, mais indissociable du contexte social dans lequel il s'encastre. L'attention est portée sur les jeux de pouvoir qui s'organisent autour de la mesure comptable, sur les facteurs culturels, idéologiques, institutionnels qui influencent les pratiques comptables et les comportements de ceux qui sont concernés par ces pratiques. Ces approches ont l'avantage de montrer que, sous une apparence de neutralité, la comptabilité non seulement informe mais donne aussi forme au monde social. La limite des approches externalistes est qu'elles ne posent pas, ou peu, la question de la technique elle-même et de la façon dont l'objet et le formatage cognitif qu'il implique sont socialement construits. En somme, elles traitent la comptabilité comme n'importe quel autre objet social.

Par rapport à la tendance externaliste, les travaux « internalistes » abordent quant à eux directement le langage comptable, pris dans sa singularité. Ils mettent l'accent sur le fait qu'il s'agit là d'un outil conventionnel de quantification et de représentation de l'économie et notamment de l'économie de l'entreprise. Cette caractéristique est alors mise au premier plan de l'analyse, qu'il s'agisse d'étudier le contenu même des conventions et la place des facteurs sociaux dans leur transformation ou le rôle social spécifique de l'outil comptable.

La recherche comptable que l'on a appelée « normative » était internaliste dans son essence mais elle n'était pas sociologique au sens où, entièrement tendue vers la représentation de la réalité la plus fidèle possible, elle n'avait pas pour ambition de mettre au jour ce qui relevait de l'idéologie ou de la culture dans cette représentation. Jugée peu scientifique elle fut progressivement remplacée par des approches externalistes principalement de deux types. Tout d'abord, la théorie positive de la comptabilité qui se donna pour but de montrer, grâce à l'utilisation intensive de méthodes statistiques et en s'appuyant sur des modèles empruntés à l'économie néo-classique, comment la comptabilité était le produit des intérêts des producteurs de comptes. En second lieu, les approches comportementales et sociales, souvent présentées comme s'étant inscrites contre la théorie positive, qui ont eu recours à toute la palette méthodologique et théorique des sciences sociales pour contribuer, par une grande variété de travaux, à la vitalité de revues telles que *Accounting Organizations and Society*.

Même si les directions de recherche suggérées par ces travaux doivent continuer à être explorées, notamment au sein de la recherche comptable française, il est sans doute tout aussi important que s'épanouissent, au sein de la sociologie de la comptabilité, des analyses internalistes qui reprendraient, en les renouvelant, les questions que se posait le courant normatif. Le développement en France, ces vingt dernières années, de nouvelles branches de la sociologie comme la sociologie des conventions, la sociologie des classifications, la sociologie des sciences et des techniques autour des travaux de Michel Callon et de Bruno Latour – ceux-ci cherchant justement à ouvrir la « boîte noire » des objets techniques – placent notre pays en position favorable pour l'exploration de ces perspectives de recherche.

Nous avons regroupé les articles de ce numéro spécial en trois ensembles. Le premier, « Langage comptable et conventions », rassemble des

contributions dont un des points communs est d'aborder la comptabilité, au moins pour une part, sous l'angle internaliste, c'est-à-dire dans sa spécificité sociale d'outil conventionnel de quantification des activités économiques. Les deux groupes d'articles suivants appartiennent plutôt à la tradition externaliste mais se différencient par la focalisation de leur analyse. La collection intitulée « Comptabilité, idéologie et institutions » est composée de travaux qui adoptent une posture macro-sociologique dans laquelle la comptabilité s'insère dans le système social pris dans son ensemble. Le groupe « Contrôle, organisation et relations sociales » place l'analyse au

niveau de l'organisation et des jeux d'acteurs au sein de celle-ci.

Le numéro spécial se conclut par un article consacré aux éditoriaux d'Anthony Hopwood dans la revue *Accounting Organizations and Society*, qui propose un certain regard sur les travaux externalistes qui ont été développés depuis vingt-cinq ans sous l'impulsion de cette revue et de son créateur.

Ève Chiapello (HEC School of Management)
et Carlos Ramirez
(HEC School of Management)
Coordinateurs du numéro thématique